



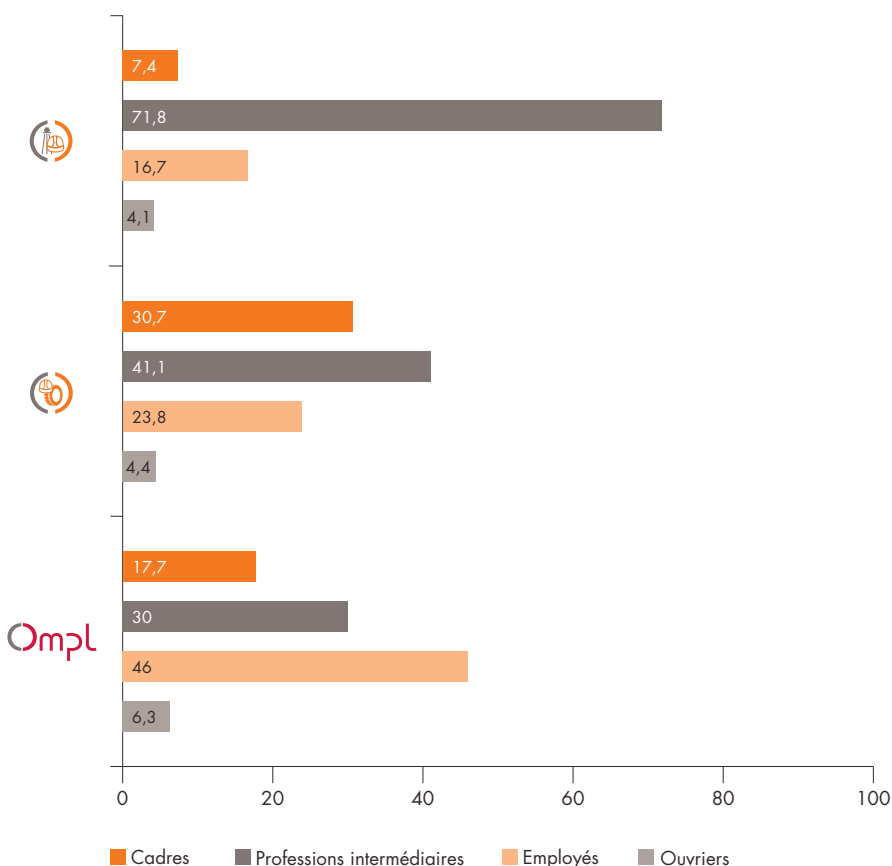
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2015 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PRÉPONDÉRANCE DES PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES

- Les cadres sont très faiblement représentés : 7,4 % contre 30,7 % pour le secteur.
- La proportion de professions intermédiaires est la plus importante (71,8 %) et dépasse la part observée pour l'ensemble du secteur (41,1 %).
- Le taux d'employés est largement inférieur à celui du secteur (16,7 % contre 23,8 %).
- Les ouvriers sont peu nombreux, il s'agit essentiellement du personnel d'entretien.

Répartition des salariés par catégorie sociale¹ (%)



1. La catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » telle que définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres.

L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des individus qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie...

Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...



Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle



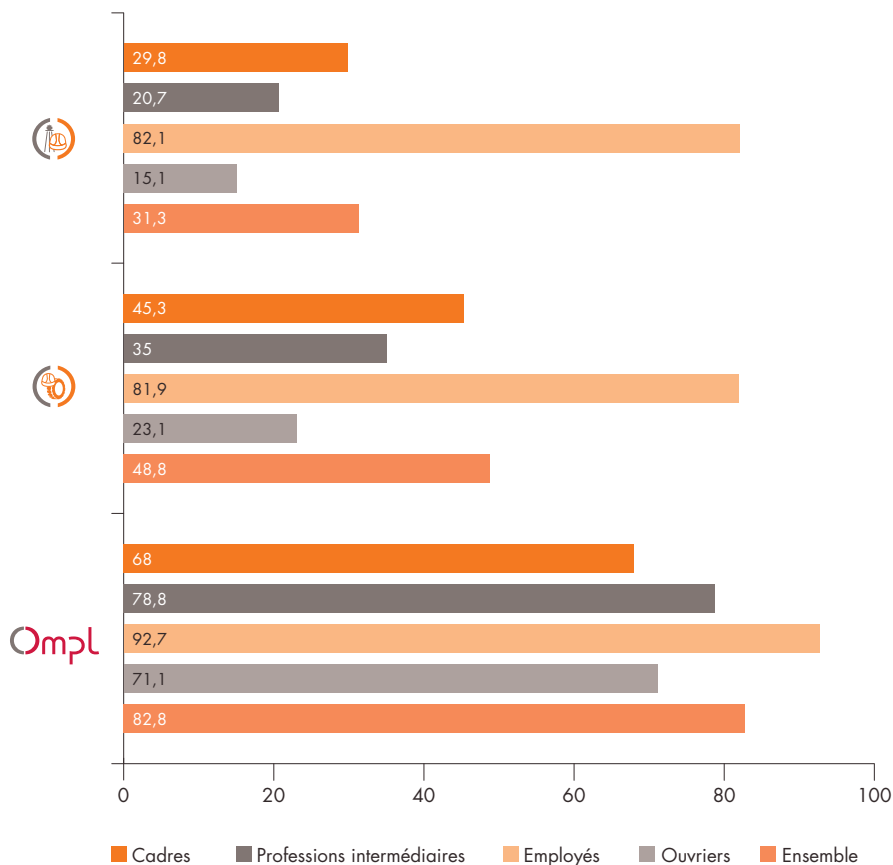
Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



FÉMINISATION TRÈS FAIBLE

La proportion de femmes est réduite malgré un taux plutôt élevé dans la catégorie des employés .

Taux de féminisation par catégorie sociale (%)



STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

Globalement, la part des femmes dans l'emploi de la branche varie peu sur la période.

En particulier, la féminisation des cadres et des professions intermédiaires tend à progresser.

Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale (%)

Années	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
2008	18,0	19,0	ND ¹	ND ¹	31,0
2009	21,0	20,0	ND ¹	ND ¹	33,0
2010	16,0	17,0	ND ¹	ND ¹	33,0
2011	23,0	20,0	ND ¹	ND ¹	31,0
2012	25,0	21,0	83,0	16,0	31,0
2013	18,0	21,0	83,0	21,0	31,0
2014	30,5	20,4	83,5	15,4	31,3
2015	29,8	20,7	82,1	15,1	31,3

1. Salariés dont la catégorie sociale n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.



DIFFÉRENCES RÉGIONALES MARQUÉES

La répartition des salariés par catégorie sociale varie de manière notable d'une région à l'autre.

Ainsi, la part des employés est maximale pour les Pays de la Loire (21,6 %), mais son minimum est atteint pour la Normandie (11,7 %).

Répartition des salariés par région et catégorie sociale (%)

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé ¹
Auvergne-Rhône-Alpes	8,1	72,2	16,4	3,3	0,0
Bourgogne-Franche-Comté	8,7	66,4	20,6	4,3	0,0
Bretagne	7,6	69,3	18,9	4,2	0,0
Centre-Val de Loire	ND ¹	74,9	17,8	ND ¹	7,3
Corse	ND ¹	75,0	15,0	ND ¹	10,0
DOM	ND ¹	64,0	16,9	ND ¹	19,1
Grand Est	6,8	74,1	15,0	4,2	0,0
Hauts-de-France	7,4	74,4	14,4	3,8	0,0
Île-de-France	11,3	67,8	16,5	4,3	0,0
Normandie	6,4	78,9	11,7	3,0	0,0
Nouvelle-Aquitaine	5,8	75,1	15,9	3,2	0,0
Occitanie	4,3	77,8	15,1	2,8	0,0
Pays de la Loire	7,6	67,5	21,6	3,3	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6,2	70,4	18,9	4,5	0,0
	7,4	71,8	16,7	4,1	0,0
	30,7	41,1	23,8	4,4	0,0
Ompl	17,7	30,0	46,0	6,3	0,0

1. Salariés dont la catégorie sociale n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.